

ÉCOLE SECONDAIRE LE CARREFOUR

INFO-PARENTS



Chers parents,

C'est avec enthousiasme que nous vous souhaitons la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire ! Toute l'équipe est prête à accueillir vos enfants dans un environnement chaleureux, sécuritaire et propice à l'apprentissage.

La rentrée est un moment important, rempli d'émotions et de nouveautés. Que votre enfant soit nouveau dans notre école ou qu'il y revienne avec plaisir, nous mettons tout en œuvre pour que cette transition se fasse en douceur.

Ce que vous devez savoir :

- **Accueil des élèves** : Les membres du personnel seront présents pour guider les élèves et répondre à leurs questions. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des préoccupations particulières.
- **Communication** : Nous vous invitons à consulter régulièrement les courriels, le site de l'école et les Info-Parents pour rester informés des activités, des projets et des nouvelles importantes.

- **Soutien aux élèves** : Notre équipe d'intervenants (TES, orthopédagogues, psychoéducateurs, etc.) est disponible pour accompagner les élèves tout au long de l'année. Le bien-être de chacun est au cœur de nos priorités.
- **Collaboration** : Votre implication est précieuse. Ensemble, nous formons une équipe autour de chaque élève. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou suggestion.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration. Nous avons hâte de vivre une année remplie de découvertes, de réussites et de beaux moments partagés.

Au plaisir de vous retrouver,

L'équipe-école

TRANSPORT SCOLAIRE :

Informations sur le transport scolaire de votre enfant

Toutes les informations de transport scolaire sont disponibles exclusivement sur le site Web [Mozaïk Portail Parents](#), dans la section Dossier, sous l'onglet Transport.

→ Pour l'année scolaire 2026-2027, les données de transport seront disponibles à partir du **vendredi 21 août 2026**.

Vous y trouverez :

- Le numéro de circuit d'autobus
- Les heures d'embarquement
- Les lieux d'embarquement et de débarquement

Si votre enfant n'a pas droit au transport scolaire ou est inscrit au service de garde, la mention « Aucune information sur le transport scolaire » apparaîtra.

Un élève est admissible au transport scolaire lorsque la distance entre l'adresse principale inscrite à son dossier et son école est de :

- **800 m ou plus** → Préscolaire



- **1 600 m ou plus** → Primaire



- **2 000 m ou plus** → Secondaire



Information importante — Rentrée scolaire

Des ajustements peuvent être apportés aux données de transport **jusqu'à la rentrée scolaire**. Nous vous recommandons fortement de **reconsulter le portail avant le premier jour d'école** afin de vous assurer que les informations que vous avez sont à jour.

Vous déménagez? Faites votre changement d'adresse auprès de votre école avant la fin de l'année scolaire afin d'assurer le transport à votre nouvelle adresse pour la rentrée.

*** Pour plus d'information, consultez notre site Web à l'adresse ci-dessous.

[Transport scolaire | Centre de services scolaire des Patriotes](#)

Les services de transport débuteront le mardi 1^{er} septembre 2026 (**pour votre information, il n'y aura pas de transport pour la rentrée des élèves de 1^{re} secondaire le 31 août 2026**).

Vous pouvez consulter l'INFO-AUTOBUS du Centre de services scolaire des Patriotes. En cliquant sur la pastille *Attestation de transport* et en remplissant les informations demandées, vous pourrez imprimer l'attestation de transport de votre enfant.

Ce document pourrait lui être demandé pour confirmer son accès au transport par le chauffeur d'autobus. Vous aurez besoin du numéro de fiche de votre enfant pour effectuer cette étape.

<https://cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/transport-scolaire/>

Puisque les trajets sont générés par le CSSP, il est inutile de communiquer avec les secrétaires de l'école pour connaître l'heure ou le point de chute de votre enfant.

Pour toute question en lien avec la console du transport, veuillez communiquer au 450 441-5502 ou en complétant une requête sur la page Web.

COMMUNICATIONS

Au secondaire, les communications s'effectuent en majorité par courriel et par le portail Mozaïk. Les répondants de groupe remettront aux nouveaux élèves les mots de passe pour accéder au portail lors de la première semaine de classe. Cet accès est différent de celui des parents.

Restez toujours en contact avec l'école de vos enfants!

Site Web Mozaïk Portail Parents

Mozaïk Portail Parents est le site de suivi scolaire pour les parents du Québec. Le Portail Parents, c'est toute l'information regroupée à un seul endroit :

- Agenda
- Devoirs et leçons
- Absences et retards
- Résultats
- Finances
- Messages

[**Connectez-vous dès maintenant!**](#)

Comment s'inscrire au Portail Parents?

Coup de pouce pour démarrer :

Pour s'inscrire au Portail Parents, veuillez consulter les instructions selon le mode de connexion souhaité.

- avec une [adresse courriel](#)
- avec un compte existant
 - [Facebook](#)
 - [Google](#)
 - [Microsoft \(Hotmail, Outlook, Live, etc.\)](#)
 - [LinkedIn](#)

[Consultez la vidéo tutorielle](#)

Mesures de sécurité

Avant de procéder à votre inscription sur [Mozaïk Portail Parents](#), consultez les [mesures de sécurité](#).

Pour plus d'information

Le guide [Mozaïk Portail Parents – Guide destiné aux parents](#) donne tous les détails sur les fonctions du nouveau Portail Parents.

Application mobile *Clic école*

L'application mobile *Clic école* est disponible pour le Centre de services scolaire des Patriotes depuis décembre 2025.

Cette application permet de faire le suivi scolaire de votre enfant directement sur votre téléphone.

[Visionnez cette vidéo](#) pour un aperçu de ce que peut vous offrir l'application *Clic école*.

Nouveauté : fonctionnalité de messagerie dans l'application *Clic école*

Dès la rentrée 2026-2027, la fonctionnalité de messagerie sera activée dans l'application *Clic école* pour toutes les écoles du CSSP.

Cette application constituera le canal privilégié pour les communications école-famille, afin d'assurer une meilleure cohérence à l'échelle du CSSP. Les autres plateformes comme Class Dojo ou Class Avatar ne seront plus utilisées.

Les courriels demeurent toutefois une modalité de communication possible.

Consultez le [Guide pratique de la communication](#) pour en savoir plus sur la fonctionnalité de messagerie.

[Mozaïk Portail Parents et application *Clic école* | Centre de services scolaire des Patriotes](#)

AGENDA SCOLAIRE

Consultez l'horaire de vos enfants incluant les congés scolaires. Les retenues sont aussi notées au portail.

DEVOIRS ET ÉTUDE

Suivez en temps réel la liste des devoirs et études à faire.

ABSENCES ET RETARDS

Avisez-nous facilement des absences et retards de vos enfants.

RÉSULTATS

Téléchargez les bulletins de vos enfants ainsi que leurs résultats entre les bulletins.

FINANCES

Consultez en tout temps vos états de compte. Il est suggéré d'enregistrer vos états de compte dans vos dossiers personnels puisque lorsqu'ils sont régénérés (lors d'ajouts de frais comme perte de cadenas, frais pour une sortie, etc.), l'ancienne version est détruite.

MESSAGES

Soyez informés de ce qui se passe à l'école ou en classe.

Vous avez de la difficulté à vous inscrire? Communiquez avec votre secrétaire de niveau. Elle se fera un plaisir de vous guider.

AVEC LE COURRIEL / TÉLÉPHONE

Voici l'adresse courriel à utiliser pour motiver l'absence de votre enfant :

absences.lecarrefour@cssp.gouv.qc.ca ou par téléphone au 450 645-2363 en choisissant l'option 1.

Veuillez SVP vous identifier, indiquer le nom de l'élève, son niveau, le motif et la durée de son absence.

Si vous remettez un billet écrit pour signifier l'absence de votre enfant, il doit le remettre à la responsable des absences, au local B-117.

Voici les adresses à utiliser pour communiquer directement avec la secrétaire de niveau de votre enfant et le personnel administratif :

Camille Blanchet, secrétaire de la 1re secondaire

lecarrefour.secr1@cssp.gouv.qc.ca / poste 5246

Direction adjointe de la 1re secondaire : Julie Gaudette

Élise Racine, secrétaire de la 2e et 3e secondaire

lecarrefour.secr2et3@cssp.gouv.qc.ca / poste 5298

Direction adjointe de la 2e et 3e secondaire : Alexandre Bélisle

Josée Larose, secrétaire 4e et 5e secondaire

lecarrefour.secr4et5@cssp.gouv.qc.ca / poste 5213

Direction adjointe de la 4e et 5e secondaire : Jacques Blouin

Sylvie Auger, secrétaire d'école
ecole.lecarrefour@cssp.gouv.qc.ca / poste 5216

Direction générale : Caroline Vermette

Justine Vanderheyden, Agente de bureau classe 1 – Paie des suppléances et finances
justine.vanderheyden@cssp.gouv.qc.ca / poste 58931

Guillaume Jean, gestionnaire administratif (finances – immeuble)
finances.lecarrefour@cssp.gouv.qc.ca / poste 5203

ÉTAT DE COMPTE

L'état de compte (facture) sera déposé sur le portail d'ici la fin d'octobre.

Le paiement devra se faire par internet avec les codes inscrits sur l'état de compte. Vous remarquerez que les cahiers d'exercices porteront la mention Fournisseur externe sur l'état de compte. Ces cahiers devront être achetés par le parent avant la rentrée scolaire.

Chaque élève recevra son agenda et les manuels scolaires prêtés lors de sa première période en classe. Pour connaître le local où votre enfant doit se rendre, il faut consulter l'horaire. Pour cette première journée, les élèves doivent apporter leurs effets scolaires des 4 cours de la journée seulement.

PAIEMENT PAR INTERNET – EFFETS SCOLAIRES

STOP ! Votre enfant fréquentait une école du CSSP avant d'arriver à l'École secondaire Le Carrefour? Vous devez penser à **modifier le numéro de référence** utilisé dans votre dossier bancaire lors du paiement des effets scolaires.

Le numéro que vous devez utiliser doit obligatoirement débiter par ES285 (285 étant l'école secondaire le Carrefour). Sinon, votre paiement sera appliqué dans une autre école et vous aurez un solde impayé à l'école secondaire. Notez que chaque parent possède un code distinct.

Exemple :

École

FACTURE / ÉTAT DE COMPTE DE L'ANNÉE 2014-2015

Élève : Bernard, Laurie

Classification : G1 Classe : 1

Réf pour paiement internet
Père: ES-EEE-1358753-278428-6 / Mère: ES-EEE-1358753-278429-5

Bernard, M / Richer

Montant dû sans contributions volontaires	506,99 \$
Contributions volontaires	55,00 \$
Total avec contributions volontaires tient compte des chèques postales 0,00 \$	561,99 \$

Il est important de mentionner qu'en cas de séparation des parents, l'état de compte est envoyé aux deux parents par courriel. L'état de compte est le même, indiquant le montant total à payer.

Les parents sont solidairement et conjointement responsables d'acquitter complètement les frais scolaires dans un délai raisonnable. L'école n'est pas responsable de la division des frais scolaires selon les ententes légales conclues entre les parents.

Notez que les chèques ne sont plus acceptés. Les modes de paiement sont en ligne via votre institution financière ou en se présentant à la réception de l'école, par carte débit.

ENTENTE DE PAIEMENT

Pour les familles qui éprouvent des difficultés financières et qui auraient besoin de plus de temps pour payer les frais scolaires, il est possible de prendre une entente de paiement. Merci de communiquer avec finances.lecarrefour@cssp.gouv.qc.ca pour ce faire.

SERVICE AUX ÉLÈVES DU SECONDAIRE POUR LA PÉRIODE DU DÎNER

Selon la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers, les frais de surveillance du midi sont exigibles pour tous les élèves qui demeurent à l'école lors de cette période. Il incombe aux parents de prouver que leur enfant n'utilise pas nos services pour obtenir un remboursement des frais exigés. Nul n'est nécessaire de vous rappeler que tous les élèves transportés utilisent par principe ces mêmes services.

Si votre enfant est à l'extérieur de l'école pour toute la période du midi, vous n'avez pas à contribuer aux frais d'encadrement du dîner. Pour être exempté de cette contribution, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet. <https://lecarrefour.cssp.gouv.qc.ca/files/2026/06/Formulaire-dineur-refus-mai-2026.pdf>

COURS D'ÉTÉ (RÉSULTATS À REMETTRE)

Afin d'éviter des modifications d'horaire inutiles en début d'année scolaire, tout élève ayant suivi un cours d'été doit transmettre le résultat obtenu à sa direction adjointe dès qu'il le reçoit. Le classement sera alors réévalué et l'horaire modifié avant sa publication sur le portail.

Notez qu'il n'y aura AUCUN CHANGEMENT possible au choix de cours des élèves pendant le premier cycle de 9 jours. L'élève qui désire demander un changement de cours (en lien avec la diplomation) devra se présenter à l'administration de l'école, pendant les pauses, pour demander un formulaire à cet effet. Aucune demande de modification de choix d'option ne sera considérée.

CODE VESTIMENTAIRE

Veuillez noter que le polo sera exigé pour entrer dans l'établissement tout au long de l'année scolaire. Nous vous invitons à prendre connaissance du code vestimentaire inclus dans l'agenda de votre enfant.

SITE WEB DE L'ÉCOLE

Sur le site Web de l'école, vous trouverez plusieurs informations importantes en début d'année et tout au long de l'année scolaire. <https://lecarrefour.csp.qc.ca/>

MATÉRIEL D'USAGE PERSONNEL ET CAHIERS D'EXERCICES 2026-2027

Vous trouverez, sur le site Web de l'école, toutes les listes de matériel d'usage personnel à vous procurer pour la rentrée scolaire du mois d'août. <https://lecarrefour.csp.qc.ca/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS – ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

L'assemblée générale des parents, où il y aura élection des représentants au conseil d'établissement, se déroulera le **16 septembre, à 18 h 30**.

SERVICE ALIMENTAIRE ALGATOM

Un service alimentaire est disponible durant les journées de classe. Notez que des cartes de 10 repas sont aussi en vente auprès de la compagnie Algatom.

Pour consulter le menu et les prix : <https://www.algatom.com/>

STATIONNEMENT DES MOBYLETTES

Les élèves qui se déplacent en mobylette doivent utiliser le stationnement réservé à cet effet, situé près du IGA. En aucun cas ils ne doivent stationner dans le stationnement des employés de l'école ni dans celui du marché IGA.

CHANGEMENT D'ADRESSE ET DÉTERMINATION DE L'ADRESSE PRINCIPALE

Vous devez signaler tous les changements d'adresse de votre enfant. Pour effectuer un changement d'adresse, vous devez faire parvenir les informations suivantes par courriel à la secrétaire de niveau de votre enfant :

- Nom de l'élève;
- Numéro de fiche;
- Nom et adresse courriel du parent qui déménage.

Un formulaire de changement d'adresse vous sera acheminé. Vous devrez remplir le formulaire, fournir la preuve de résidence requise et retourner les documents à l'école par courriel (voir l'adresse de la **secrétaire de niveau** au début de cette communication). Un délai minimum de 48 heures est à prévoir si votre enfant bénéficie du transport scolaire, 72 heures pour les changements effectués en août et septembre.

Concernant la détermination de l'adresse principale, il n'est possible de la modifier qu'en date du 1^{er} juillet.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

L'équipe-école travaille actuellement sur une offre variée d'activités parascolaires pour les élèves. Ces activités seront offertes avant la fin septembre. Les parents et les élèves seront informés des dates d'inscription aux différentes activités.

En espérant que ces informations vous seront utiles, veuillez agréer mes meilleures salutations,

JOSYANNE CHARRON

DIRECTRICE

ÉCOLE SECONDAIRE LE CARREFOUR